REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Drôme

Commune de PIEGROS-LA-CLASTRE

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN DE ZONAGE

Plan d'ensemble (2/2) - planche SUD				5-2
ECHELLE	Prescription du PLU:	Arrêt du projet du PLU:	Approbation du PLU:	Etat:
1/5 000	**16/12/2015**	**03/05/2018**	**28/08/2019**	**Arrpouvée**

PBR
1, place Saint Bruno
38000 Grenoble
tél : 06 24 90 11 08
Email : pbrarchitecte@gmail.com

Laméten
80 avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS
Tél : 04 38 52 05 45
Email : contact@ameten.fr

LEGENDE

Limite de zone

ZONES URBAINES
- Ub: Zone centrale dense (village ancien La Clastre): habitat, services et commerces
- Ub: Zone d'extension urbaine (bourg et hameaux): habitat, services et commerces
- Ub: Zone réservée aux activités économiques

ZONES A URBANISER
- AUb: Zone ouverte "Le Moulinage"
- AU: Zone fermée "La Contamine"

ZONES AGRICOLES
- A: Zone réservée aux activités agricoles
- Ap: Zone agricole protegée, inconstructible

ZONES NATURELLES
- N: Zone naturelle
- Np: Zone naturelle protegée, inconstructible

SECTEURS SOUMIS A L'ALEA INONDATION DE LA DROME ET DE LA BLAYNE
- Zone rouge R1
- Zone rouge R2
- Zone rouge R3
- Zone rouge RN1
- Zone rouge RN2
- Zone rouge RN3

PRESCRIPTIONS
- ER1: La Clastre, place de la Fontaine
- ER 2 : La Clastre, aménagement du vidrio
- ER 3 : La Clastre - le Moulinage
- ER 4 : La Clastre, Route de Pelgros
- ER 5 : La Clastre, nord du village
- ER 6 : La Clastre, rive gauche de la Blayne
- ER 7 : chemin de la Condamine
- ER 8 : création d'une voie de liaison entre le quartier et le chemin de la Condamine
- ER 9 : chemin du Gros noyer
- ER10 : élargissement du chemin des Condamines
- ER 11 : RD route de Pelgros
- ER 12 : route communale de Pelgros
- ER 13 : secteur du gymnase
- ER 14 : liaison entre rue de Chambéliac et impasse de la Forge
- ER 15 : liaison entre le gymnase et le village
- ER 16 : A l'est du village
- ER 17 : quartier de la Gare, abords du pont

SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITE
- A1: Les Grandes Bornes
- A2: Les Petites Bornes
- N3: Camping des Versannes
- N4: Camping des Chambarts
- N5: Camping des Combeaux

PRESCRIPTIONS
- Espace boisés classés
- Secteur d'orientation d'aménagement
- Servitude de logement
- Zones humides

DIVERS
- Sièges exploitations agricoles